

Présentation de M. Claude Bédard, président du Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec

Le mardi 26 octobre 2004

Mesdames, Messieurs, bonjour,

À titre de président du Groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à cette consultation publique portant sur la mission, le mandat et le rôle de Télé-Québec.

D'entrée de jeu, je tiens à préciser que, dans le cadre du présent examen, il n'est pas question de remettre en cause l'existence même de Télé-Québec ni son statut de télédiffuseur public. Au fil des années, ces deux points ont souvent été évoqués depuis la création de la Société en 1968. Mais après 36 ans d'existence, la pertinence et la légitimité d'une télévision publique québécoise ne doivent plus faire de doute.

Lorsqu'elle a créé le Groupe de travail, en juin dernier, la ministre de la Culture et des Communications du Québec, madame Line Beauchamp, reconnaissait que Télé-Québec est un outil important pour le rayonnement de notre culture et la diffusion de la connaissance et du savoir. Tous les membres du Groupe de travail partagent totalement cette vision. D'ailleurs, la majorité des sociétés occidentales ont également fait le choix de maintenir une télévision publique forte et cela nous apparaît essentiel dans le contexte actuel de la globalisation et de la fameuse convergence dont on parle tant depuis quelques années.

L'existence de Télé-Québec et son statut de service public étant acquis, il faut cependant comprendre que Télé-Québec doit continuer d'évoluer, parce que l'industrie de la télévision évolue. Dès lors, le groupe de travail considère que le statu quo n'apparaît pas comme une option souhaitable.

Examen périodique

Il est dans l'ordre des choses de procéder périodiquement à la révision des activités d'un service public qui touche directement et quotidiennement l'ensemble de la population québécoise. Le Québec n'est pas seul à se livrer périodiquement à cet exercice : tous les pays occidentaux le font régulièrement. Cela est d'autant plus nécessaire que l'industrie de la télévision évolue à un rythme extrêmement rapide tant sur le plan technologique que sur celui des contenus, de la gestion, de la programmation et de la diffusion.

Le dernier examen des activités de Télé-Québec remonte à une dizaine d'années, à 1995 plus précisément. Je ne pense pas avoir besoin ici de dresser la liste de tous les changements qui sont survenus depuis dans l'univers télévisuel, non seulement au Québec mais aussi partout dans le monde, pour comprendre la nécessité de procéder maintenant à cette analyse. Depuis la création de la Société, son mandat et ses activités ont d'ailleurs été revus à peu près à toutes les décennies, et le présent examen commandé par le gouvernement correspond à ce cycle.

Mandat du groupe de travail

Si notre Groupe de travail ne remet pas en question l'existence de Télé-Québec, notre examen est tout de même large et porte sur l'ensemble des activités de la Société, et notamment sur les trois champs d'analyse suivants :

- D'abord, la place que doit occuper Télé-Québec dans l'univers télévisuel québécois. Ce premier champ englobe les deux missions, éducative et culturelle, de la Société, à la lumière bien sûr de l'évolution actuelle de l'industrie et particulièrement de la multiplication du nombre de chaînes.
- Le deuxième champ d'analyse concerne les activités et les processus d'affaires de Télé-Québec. Ce champ comprend quatre éléments :
 - les activités de production,
 - la programmation et la diffusion,
 - les activités hors programmation,
 - la gestion d'ensemble et les processus administratifs.
- Notre troisième champ d'analyse concerne le financement et l'imputabilité de Télé-Québec. Au cours de la dernière décennie, la Société a dû composer avec une réalité budgétaire qui l'oblige à une gestion très serrée, tout en évoluant dans une industrie où l'inflation est particulièrement sentie. Quelles que soient les solutions qui seront examinées pour faire en sorte que Télé-Québec remplisse efficacement sa mission, il faudra toutefois envisager son avenir avec le réalisme que commandent les contraintes budgétaires actuelles auxquelles sont confrontées les autorités publiques. Il est sans doute plus facile de faire mieux avec plus, mais notre mandat consiste à regarder ce que nous pouvons faire très bien avec ce que nous avons.

Pour ce qui concerne l'imputabilité, il faut souligner que Télé-Québec relève d'abord et avant tout de la ministre de la Culture et des Communications. Mais à titre de société publique, et en raison de la nature de son mandat, elle est également soumise à un ensemble de règles et de directives gouvernementales et, à titre de diffuseur, elle est bien sûr assujettie aux règlements du CRTC. La gestion de ces dossiers est complexe et doit être revue afin que Télé-Québec satisfasse à ses obligations de la façon la plus efficace possible.

Balises

Ce mandat très large oblige le Groupe de travail à poser quelques balises afin que son examen mène à des résultats qui seront le plus concrets possibles.

- Les missions éducative et culturelle de Télé-Québec seront examinées et réévaluées, mais il est clair que la pertinence de confier ces deux missions à Télé-Québec n'est pas remise en cause.
- La perception actuelle qu'a le public de Télé-Québec et ses attentes légitimes quant à la mission de la Société seront prises en compte.
- En plus d'analyser l'efficacité actuelle de Télé-Québec, le Groupe s'interrogera sur les tendances de l'industrie afin que les solutions proposées soient adaptées au contexte actuel et futur de l'univers télévisuel.

La consultation publique constitue l'un des principaux outils permettant au Groupe de remplir efficacement sa mission. Aussi, il m'apparaît essentiel que tous ensemble, tant les membres du Groupe de travail que les personnes ou les groupes qui ont répondu à notre invitation, que tous, donc, nous travaillions au cours des prochains jours à bâtir l'avenir de Télé-Québec.

Dès lors, j'invite les associations et groupes actifs au sein de l'industrie à dépasser leurs positions traditionnelles et à porter leur regard sur l'avenir plutôt que sur le passé.

Depuis le mois de septembre, le Groupe a reçu près d'une cinquantaine de mémoires soumis aussi bien par des associations et des regroupements professionnels que par des individus et des organismes publics et parapublics. Parmi eux, une trentaine seront entendus durant les quatre prochains jours.

Audace et innovation

Avant de commencer les audiences publiques, j'insiste sur un point qui, pour tous les membres du Groupe de travail, apparaît fondamental. Lorsque la Ministre a défini notre mandat, elle a invité chacun et chacune d'entre nous à faire preuve d'audace et d'innovation dans nos recommandations.

Dans le contexte actuel de la concentration des groupes médiatiques, de la convergence des contenus audiovisuels et de la vive concurrence qui a lieu au sein de l'industrie de la télévision, l'audace réfléchie et l'innovation sont essentielles pour assurer l'avenir de Télé-Québec.

Je vous souhaite à tous des échanges fructueux au cours de ces prochaines journées et j'invite dès maintenant les premiers intervenants à prendre place pour nous faire leur présentation.